

Droit environnemental

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Nombre d'heures : 20,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : IUT Ville d'Avray
- > Composante : IUT de Ville d'Avray

Présentation

Rappel du droit de l'environnement et de la protection des milieux aquatiques - Loi sur l'eau et les milieux aquatiques - Réglementation des prélèvements et des rejets - Lutte contre les phénomènes locaux de pollution - Contrôle de l'air intérieur et des atmosphères de travail - Le droit de l'air - Traduction des engagements en droit communautaire

Évaluation

1 contrôle écrit de 2 h

Contact(s)

- > **Sylla Boiardi**
Responsable pédagogique
sboiardi@parisnanterre.fr